



## Rapport du maire sur la situation financière 2023

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Saint-Sauveur au 31 décembre 2023, ainsi que ceux du rapport de l'auditeur externe.

### RÉSULTATS

Nous avons établi un budget de 33 447 000 \$ pour l'année financière 2023 et avons conclu l'année avec un excédent de fonctionnement non consolidé de 5 253 722 \$.

Ce résultat s'explique principalement par des revenus plus élevés qu'anticipés issus des droits de mutation, de la subvention obtenue de la part du gouvernement du Québec à la suite de l'épisode de vents violents survenu en mai 2022, des intérêts bancaires ainsi que de diverses économies budgétaires. De plus, les réalités du marché de l'emploi 2023, qui ont laissé vacants certains postes, parfois plusieurs semaines, ont également contribué au cumul de ce surplus. Ces défis de recrutement de personnel ont su compenser l'inflation notable vécue en 2023 dans certaines catégories de dépenses et secteurs d'activité.

Les projets initiés par l'administration municipale en 2023 qui verront le jour au cours des prochaines années sont nombreux et garants d'avenir. Leur planification, la définition d'objectifs de même que l'organisation de nos équipes et de leurs environnements de travail sont des étapes essentielles à ne pas négliger. Des procédures, plans et politiques ont été élaborés pour guider les gestes à venir. Des outils ont été créés pour poser des actions prochaines.

Néanmoins, d'importants travaux de mise à niveau de nos infrastructures d'eau potable ont été réalisés en 2023 de même que des travaux de réfection et d'entretien de la chaussée. Le renouvellement de notre flotte de véhicules et sa transition vers son électrification s'est poursuivi, notamment par l'achat d'un camion Lion entièrement dédié aux travaux d'hygiène du milieu.

### INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements en immobilisations réalisés s'élève à plus de 8,6 M\$. Une portion de ceux-ci a été financée par des subventions, des dons et des contributions promoteurs, pour un montant de 2,5 M\$, par les excédents accumulés et le budget 2023, pour un montant de 1,2 M\$, ainsi que par règlement d'emprunt, pour un montant de 5,1 M\$.

## **EXCÉDENT ACCUMULÉ ET DETTE**

Au 31 décembre 2023, la Ville avait un excédent accumulé non affecté de 6 357 722 \$ et une dette non consolidée de 34 857 000 \$. Cette dette est financée par des subventions ou des taxes de secteur, pour 8,3 M\$, et par la taxation générale, pour 26,5 M\$.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Selon un extrait du rapport de l'auditeur, Amyot Gélinas, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Sauveur au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date. À l'instar de nombreuses municipalités québécoises, une note de l'auditeur, en fin de rapport, marque une opinion avec réserve. Celle-ci rappelle l'évaluation des investissements qui pourraient être requis afin de décontaminer les bâtiments et terrains municipaux lors de leur disposition ultime, le cas échéant.

## **CONCLUSION**

En 2023, nous avons consolidé les équipes municipales et défini nos objectifs, nous avons exploré les possibilités et planifié les importants projets qui seront mis en œuvre dans les années à venir. Pour de meilleurs services aux citoyens et une gestion optimale des ressources, ce temps de planification est crucial.

Le contexte économique a provoqué des hausses de coûts inattendues dont l'impact a été amoindri par des économies réalisées. Ainsi, nous avons réussi, non seulement à maintenir le cap, mais également à dégager un surplus financier.

Je tiens d'ailleurs à souligner la rigueur et l'implication de tous les acteurs de l'administration municipale, qui ont ce souci constant d'assurer une saine gestion des fonds publics. Le respect du cadre financier par chacun d'entre eux est bénéfique au développement de notre Ville et témoigne un grand respect à l'ensemble des Sauveroises et Sauverois.

Jacques Gariépy,  
Maire de Saint-Sauveur